



Ecole Élémentaire Jean-Jacques Rousseau
31 route de Margency
95600 Eaubonne
<http://blog.ac-versailles.fr/elemjjrousseau>
01.34.28.11.46
0952102u@ac-versailles.fr

Compte-rendu du Conseil d'École du 28 novembre 2023

Présents :

Parents : Mme Muriel Beneton (LPI), Mme Saloua Khourb (LPI), Mme Doria Souiden (LPI) Mme Carla Mateus (APEJRR), Mme Sophie Sheffler (APEJRR),

Municipalité : Mme Christine Mattei

Enseignants : Mme Odile Marsoulaud, Mme Laurence Orgeas, Mme Hafsa Aarab, Mme Fanta Camara, Mme Eléa Bouzon, Mme Madison Mauduy, Mme Ambre Buccellato, Mme Inès Hodach, Mme Drivet Caroline, Mme Marine Boyaval, M. Guyot Quentin, M. Frédéric Blanquart, M. Bruno Rebuffel,

Début : 18h30

VIE SCOLAIRE ET BILAN DE LA RENTRÉE :

- Présentation de l'équipe enseignante et effectifs des classes

280 élèves dont 8 ULIS

La 11^{ème} classe a été maintenue cette année et le rassemblement ULIS compte pour une classe, ce qui fait 12 classes et permet une décharge totale cette année encore.

<i>Effectifs du 6/11/2023</i>	Effectif	Dont ULIS
CPA : Mme Aarab	24	
CPB : Mme Orgeas	24	
CP-CE1 : Mme Camara	13+10	
CE1A : Mme Redon	24	1
CE1B M. Blanquart	24	
CE2A : Mme Mauduy	25	

	Effectif	Dont ULIS
CE2B : Mme Bouzon	25	1
CM1A : Mme Hodach	27	
CM1B : Mme Buccellato	27	4
CM2A : Mme Drivet	28	
CM2B : M. Guyot	29	2
ULIS : Mme Marsoulaud	8 au total	

- Présentation du RASED

Présence d'un RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) sur l'école, environ 1/3 du temps scolaire. Composition de l'équipe : 1 psychologue scolaire (**Mme Isabelle LEBEN**), 1 maître E, aide à dominante pédagogique (**Mme Isabelle DELONGUEVILLE**), 1 maître G, aide à dominante relationnelle et rééducative (**Mme Audrey Vielcazals**). Les demandes sont effectuées par les enseignants après concertation en conseil des maîtres (et accord des parents pour la psychologue).

Poste UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants) : **Mme Marie-Laure Joye** (6 élèves)

- Validation et modalités de diffusion du règlement intérieur

Pas de modifications du règlement. Le programme pHARe est reconduit.

Le Conseil d'école décide qu'il sera disponible sur le blog.

- Absences et remplacements

Depuis l'an dernier, les remplacements sont gérés au niveau départemental par une application (ANDJARO). Les circonscriptions ont repris la main cette année sur des remplacements de courte durée.

Des remplaçants de circonscription sont actuellement sur l'école depuis le début de l'année.

Cas du CE2 : Mme Bouzon et Mme Adjadj ont été nommées en binôme sur trois semaines. Mme Adjadj a démissionné en septembre. Nous attendons un remplaçant pour ce niveau. Pour information, il n'y a actuellement presque aucun remplacement sur le département.

Le Code de l'Education indique (article L133-1) que lorsque l'absence est prévisible (comme un congé de plusieurs jours, un arrêt maladie...) et aucun moyen de remplacement disponible, il sera possible de ne pas accueillir les élèves, et donc de ne pas faire de répartition dans les autres classes de l'école ; les parents étant bien évidemment prévenus par un message, un mail, un affichage ou un mot dans les cahiers de liaison.

Nous sommes bienveillants et accueillons souvent des élèves... qui ne devraient pas être là.

- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves –vote électronique

Les élections de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 13 octobre 2023. La participation est en hausse. Le vote par correspondance s'est bien déroulé. 435 inscrits (414 en 22) ; 177 votants ; Taux de participation : 40,7 % (41.7 en 2021, 37 en 2022)

17 bulletins nuls (doubles, raturés ou annotés). 2 parents APEJRR et 9 PEI élus (pour 12 places).

Le Conseil d'école se prononce en faveur de la mise en place éventuelle d'un vote électronique.

- Élection des délégués de classe et modalités des réunions

Quelques classes ont déjà procédé au vote de délégués. Des réunions seront organisées périodiquement.

- Coopérative de l'école et des classes

Le solde de la coopérative scolaire est d'environ 3 000 € à ce jour.

Photographie scolaire individuelle : 141 commandes cette année (2970€) Gain de 886 €

La photographie de classe est prévue le vendredi 17 mai 2024 (veille du weekend de la Pentecôte).

- PPMS, exercices incendie du 1^{er} trimestre

Le PPMS de l'école a été mis à jour et des exercices sont organisés.

Un exercice incendie est réalisé chaque trimestre. Lors du dernier exercice le 29 septembre, l'évacuation s'est réalisée de façon très satisfaisante (moins de 4 minutes).

PPMS : Depuis une loi votée cet été, la rédaction du PPME incombe à la DSDEN et le Directeur doit seulement être consulté. Cette loi va mettre plusieurs années à s'appliquer puisqu'elle ne concernera que 20% des PPMS par an. Il existe deux sortes d'exercices PPMS : « se cacher » ou « s'échapper ». S'échapper est assez difficile à mettre en place avec les fauteuils, 15 PPS Un exercice PPMS « se cacher » a été organisé sur le groupe scolaire le lundi 20 novembre. Le directeur est passé dans les couloirs du groupe scolaire et a tambouriné à certaines portes afin de vérifier qu'aucun bruit n'était détectable. L'alerte a bien fonctionné. La Municipalité indique avoir demandé un diagnostic par le prestataire des équipements d'alarme (boîtiers Safety) et précise que le coût d'un boîtier est de 900€ (il en manque deux).

- Violences verbales et physiques sur temps scolaire et périscolaire

Quelques enfants continuent à avoir des attitudes et des propos agressifs entre eux.

L'équipe enseignante est au courant. Lorsque des élèves ne respectent pas les règles de vie de l'école de façon répétée, en particulier pendant les récréations, ils peuvent être mis à l'écart du groupe pendant quelques temps afin de réfléchir à leur comportement. Ils ont souvent à réaliser un écrit concernant les progrès de comportement à réaliser

Il est nécessaire d'aller voir l'enseignant puis le directeur, afin que la situation ne se dégrade pas. Chaque problème signalé par les élèves ou les familles est traité rapidement.

- AESH : Accompagnant des élèves en Situation de Handicap.

3 AESH-Co (collectives) pour les 8 élèves en ULIS : Mme Sarah Collette intervient en maternelle et élémentaire.

2 AESH mutualisées : pour les sept élèves bénéficiant d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) validé par la MDPH avec AESH, soit une moyenne d'un peu plus de 6 heures par élève, ce qui est assez satisfaisant, en particulier au vu des difficultés de recrutement. Par contre, en cas d'absence d'une AESH, pas de remplacement prévu (autre que les autres AESH présentes sur l'école).

Depuis la rentrée, l'accompagnement du repas par les AESH collectives ne peut plus être pris en charge sur le temps éducation nationale : elles doivent accompagner le mercredi des élèves au collège ou au lycée. Les conditions de ce changement ont été très brutales.

- Bibliothèque scolaire et projets des associations de parents d'élèves

Depuis la rentrée, la bibliothèque de la maternelle est accueillie dans nos locaux. Nous avons en effet une salle avec des livres plus particulièrement pour les petits (CP, CE1) et une autre salle avec des romans pour les plus grands. Les bacs de la maternelle sont dans la première salle. Mme Brigitte Farnetti, enseignante retraitée, vient régulièrement ranger et organiser la bibliothèque. Les parents d'élèves proposent une aide humaine et des dons de livres et de jeux de société. Ces dons seront les bienvenus.

Les parents d'élèves souhaitent développer les échanges et les rencontres avec l'école : ateliers de cuisine, de jeux. L'équipe enseignante les en remercie et va réfléchir à la mise en place de ces actions. Ils souhaitent également organiser un goûter de Noël devant l'école une semaine avant les vacances. Mme Mattei précise que l'utilisation du parvis est soumise à accord de la préfecture. Le goûter se tiendra certainement dans l'allée le long de l'école.

Carte scolaire – Nouveaux arrivants

Le projet de nouvelle carte scolaire a été transmis aux directeurs en octobre dernier. Dès qu'un enfant d'une famille arrive en PS ou en CP, la fratrie peut venir dans la nouvelle école ou bien les enfants sont dans des écoles différentes.

Le bilan est mitigé. Nous remercions la Municipalité d'avoir entendu nos demandes et celles des parents d'élèves concernant le secteur Gabriel Péri de l'autre côté de l'avenue Voltaire. Nous trouvons dommage que la limite ne soit pas allée jusqu'à la rue Jeanne Robillon. Pour la Municipalité, Mme Mattei indique que le nombre d'enfants ne permet pas de garder l'intégralité du secteur jusqu'à la rue J. Robillon, compte tenu du passage de la résidence des Bussys sur le secteur Rousseau et du maintien d'une certaine cohérence entre les secteurs Macé/Rousseau/Mt d'Eaubonne par rapport à l'ilot Jeanne Robillon/Cristino Garcia/av. de l'Europe qui passe sur le secteur du Mt d'Eaubonne. Les demandes de dérogations (avec continuité scolaire) seront étudiées avec bienveillance lors des commissions de dérogations. Les procédures d'inscription seront avancées dès janvier 2024. La livraison des nouveaux logements de l'avenue Voltaire est prévue en avril 2024.

PROJETS PÉDAGOGIQUES :

- Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires APC : soutien et du soutien renforcé (PACTE)

Mise en place le midi et le soir : priorité sur la lecture (demande de l'Education Nationale). Les groupes sont faits par période, entre les vacances scolaires.

Les élèves pris en APC sont régulièrement les mêmes. Les progrès sont beaucoup plus importants lorsque les élèves vont tous les soirs à l'étude et lorsque les effectifs permettent une bonne prise en charge.

Pour le soutien renforcé, seuls les enseignants volontaires signent le pacte. Il consiste en 24 heures annualisées d'aide en maths ou en français (une unité, séparable en deux ou reconductible une fois). 5 enseignants réalisent ce soutien renforcé.

- Projets des classes - Sorties pédagogiques

Arts et culture : Participation à « Ecole et Cinéma » de 9 classes de l'école.

Sport :

- Mini-tennis

Le projet est reconduit cette année. Nous remercions le CSME tennis pour son accueil et la qualité des interventions auprès des classes de CP et de CE1 : les CE1 et les CP au premier trimestre, puis les GS au second trimestre et le CP-CE1 en fin d'année. Maxime est le nouvel intervenant.

Handball pour les CE2, les CM1 et les CM2 : le projet validé par l'inspection est reconduit cette année. Le gymnase est beaucoup utilisé et il est difficile de trouver des créneaux . Les séances se déroulent au gymnase Paul Nicolas avec un intervenant bénévole professeur d'EPS : Jean-Marc Anne-Marie. Entre le 7 décembre et le 7 mars, les séances se dérouleront dans la salle Dika Mem du gymnase Georges Hébert.

Natation : cette année, les CM2 et les CM1 seront concernés au second semestre, à partir du 18 mars 2024.

Sorties pédagogiques :

Vendredi 8 décembre à la ferme de Gally : 2 CE1

Mardi 12 décembre Abbaye de Royaumont : 2 CM2

Jeudi 14 décembre au Château de Versailles : 2 CM1, 1 CE1 et CP-CE1

Vendredi 15 décembre à la ferme de Gally : 2 CP

Mardi 19 décembre à la ferme de Gally : 2 CE2

- Manifestations culturelles et sportives en partenariat avec la mairie (salon du livre, jeux d'Eaubonne)

Les classes sont inscrites pour les Jeux d'Eaubonne, en fonction des interventions des animateurs de la ville.

Le salon du livre se tiendra cette année les 23 et 24 mars 2024. Toutes les classes participent cette année encore au Prix Coup de Pouce.

Projets Musiques en partenariat avec le Conservatoire, sous la houlette de Sya Sannon pour 4 classes de l'école.

TEMPS PERISCOLAIRE

- Effectifs, Etudes surveillées / dirigées

Organisation des études : 5 groupes tous les soirs sauf le vendredi (4 groupes).

Il y a en moyenne 12 élèves par groupe, un peu plus le vendredi. Les groupes de grands sont entre 15 et 20, les CP au maximum à 10 (18 à 20 élèves de CP) : les enseignants accompagnent les élèves, répondent à leurs questions, les écoutent lire en CP ou CE1.

TRAVAUX :

- Peinture : le couloir bleu du 1^{er} étage a été repeint en blanc et bleu. C'est plus lumineux et les trous sont bouchés. Le couloir n'a pas été totalement peint. Date de fin prévue en décembre pendant les vacances

Rappel : Notre institution demande la présence d'affichages pour les élèves. Les réalisations plastiques doivent aussi être affichées. Cela vient parfois en contradiction avec les demandes de la Municipalité ou des pompiers : maximum 20% de surface pour les affichages dans les circulations).

- PC de fond de classe : en attente. Les prises installées ne sont pas toutes correctement reliées à Internet. Nous espérons que cela sera moins long que le wifi pour les chariots de tablettes qui fonctionnent enfin !

- Photocopieuse : la mairie souhaite mettre en place des quotas de photocopies aujourd'hui illimitées. Au nom de toute l'équipe, nous ne voyons pas dans cette mesure des avantages pour les élèves, ni pour l'équipe. Les photocopies servent évidemment à donner aux élèves des documents de travail, des leçons, mais aussi pour les livrets scolaires, les dossiers, les autorisations pour les sorties, les mots de liaison, d'informations pour les parents. La Municipalité précise l'objectif initial de 2 photocopies par jour et par élève. Actuellement ce chiffre est à 5,5 pour l'élémentaire J.J. Rousseau sur une moyenne globale de 3,5 et de 4,5 pour les écoles élémentaires. Les autres écoles sont partagées, évoquant un nombre entre 3 et 5 ou des quotas différents par niveaux, par exemple. La municipalité attend le retour de l'ensemble des équipes éducatives pour revenir sur le sujet.

- Monte-charge PHMR : les pièces sont toujours en commande. La Municipalité étudie d'autres solutions.

- Le réaménagement de la classe ULIS est encore en cours.

La séance est levée à 21h00.